

# La gestion

# des déchets dans la Ville de Luxembourg

**E**n 2004 le service d'hygiène de la Ville de Luxembourg a collecté 72 000 tonnes de déchets urbains. Si on compare ce chiffre aux 52 000 tonnes de l'année 1991, le premier constat, plutôt inquiétant, est que la quantité totale de déchets collectés continue à augmenter à un rythme de l'ordre de 2% par an. «Les camions nécessaires pour le transport des 72 000 tonnes de déchets, placés l'un derrière l'autre, formeraient une file d'une longueur de 200 kilomètres», explique Marcel Lamy, chef du service d'hygiène.

Un deuxième constat, plus rassurant, est que, sur la même période, la part de déchets recyclés est passée de 14% à plus de 40%! Entre 1991 et 2004 les déchets résiduels incinérés ont même diminué de 45 000 à 43 000 tonnes l'an. Ce résultat encourageant est le fruit d'une sensibilisation accrue du public et d'une diversification renforcée de la collecte des déchets recyclables, mais a pu être obtenu grâce aussi à la coopération des habitants de la ville qui pratiquent le tri de déchets avec beaucoup d'engagement.

Avec 900 kg/an et par habitant la production de déchets de la Ville de Luxembourg se situe à un niveau extrêmement élevé. Ce chiffre élevé s'explique surtout par l'extrême concentration à Luxembourg de secteurs d'activités comme les administrations, les banques et les services, ce qui fait qu'en journée plus de 120 000 visiteurs de toutes les régions du pays et des pays limitrophes viennent s'ajouter aux 80 000 résidents. Le revers de ce succès de la capitale sont des quantités de déchets supplémentaires qui gonflent la statistique des déchets produits par an et par personne.

## D'où viennent ces montagnes de déchets?

De tout temps l'activité de l'homme a généré des déchets. Si les déchets ne sont pas une invention des temps modernes, il est un fait que, de nos jours, leur prolifération devient préoccupante, aussi bien du point de vue de la protection de l'environnement que du point de vue du coût de leur traitement.

Le développement économique très soutenu dans les pays industrialisés au cours de ces dernières décennies a été accompagné d'une croissance énorme de la consommation. Or, tout objet utile et utilisé pendant un laps de temps plus ou moins long est en règle générale appelé à un certain moment à

finir comme déchet à jeter – la période d'utilisation devenant de plus en plus courte.

## Quels sont les enjeux d'une gestion responsable des déchets?

Tout déchet est source de pollutions, notamment au niveau de la collecte, du transport et du traitement, mais aussi par le gaspillage de matières premières et d'énergie qu'il constitue. Ce constat reste valable malgré les techniques de traitement modernes de plus en plus sophistiquées et performantes, permettant de réduire considérablement l'impact du traitement des déchets sur l'environnement.

Logiquement le seul déchet absolument inoffensif est le déchet que l'on ne produit pas. En conséquence toute gestion responsable des déchets se doit de respecter autant que possible l'ordre de priorité suivant: 1) prévenir & réduire, 2) valoriser, 3) éliminer.

## Prévention et réduction de la production de déchets

«Mieux vaut prévenir que guérir». Cette maxime vaut également pour notre attitude vis-à-vis de la problématique des déchets. En tant que consommateurs, la manière de faire la plus efficace et la plus écologique consiste à agir «en amont de notre poubelle», en optant pour des produits générant moins de déchets, des déchets moins nocifs ou des déchets recyclables.

Prenons un exemple concret: les déchets d'emballages. Les emballages constituent une fraction des déchets qui connaît une expansion particulièrement spectaculaire. Deux phénomènes particuliers à notre époque expliquent en partie cette tendance: des règlements sanitaires de plus en plus rigoureux, protégeant la santé des consommateurs, se traduisent par des exigences de plus en plus élevées en termes de conditionnement et d'emballages des produits. En outre, la taille moyenne des ménages, en baisse constante dans les pays industrialisés, explique la demande accrue pour des produits conditionnés en petites portions, plus friands en matériaux d'emballages.



Les camions nécessaires pour le transport des 72 000 tonnes de déchets, placés l'un derrière l'autre, formeraient une file d'une longueur de 200 kilomètres



Information et sensibilisation du public



Centre de recyclage, rue du Stade

## Le choix de l'eau que nous buvons

Bien que l'eau du robinet soit d'excellente qualité et directement livrée à domicile, la plupart de nos concitoyens préfèrent l'eau en bouteille, environ 200 fois plus chère (!). Cette eau, qui génère des déchets et consomme de l'énergie à la production et au transport, ne se justifie guère que pour des usages particuliers tels que pour des personnes malades et des nourrissons.

Le choix ne devrait pas être difficile! Et pourtant la discussion sur le sujet se limite le plus souvent à la question - somme toute secondaire - si l'eau en bouteille de verre consignée est plus écologique que l'eau en bouteille plastique.

Si un rôle essentiel incombe à l'industrie, au commerce et à la grande distribution, qui doivent assumer leur part de responsabilité dans la lutte contre les déchets, il est cependant clair que chacun peut contribuer par son comportement personnel à prévenir et à réduire la production des déchets. Une demande accrue des consommateurs pour des produits écologiques n'est certainement pas sans influence sur l'industrie et le commerce, qui est amené à adapter la palette de ses produits à la demande.

## La valorisation des déchets

Quand on parle de valorisation des déchets on peut distinguer entre la valorisation «matière», c'est-à-dire le recyclage, et la valorisation énergétique.

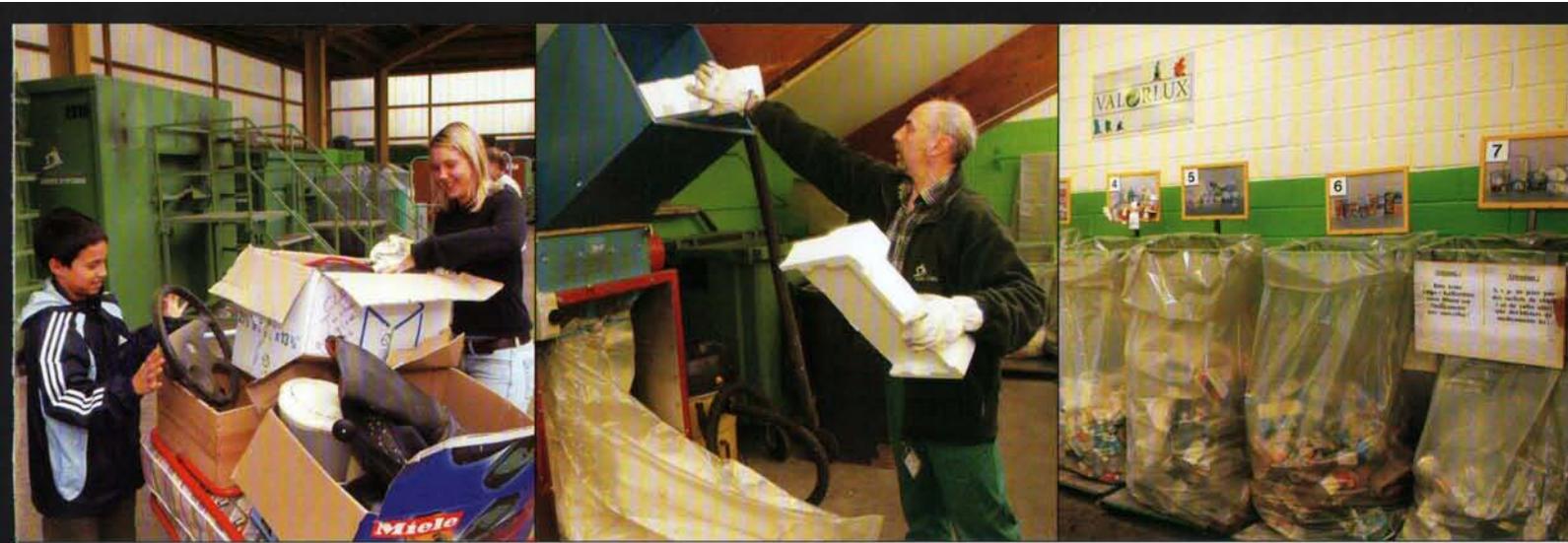
La valorisation «matière» consiste à réintroduire le déchet dans un cycle de production en remplacement d'une matière première neuve, par exemple certaines matières plastiques, le papier, le carton, le verre, les métaux... Une autre forme de valorisation «matière» est la réutilisation d'un déchet tel quel, sans transformation préalable, pour les mêmes fonctions qu'il avait initialement, par exemple les vêtements en bon état, meubles, palettes en bois, caisses en carton intactes, pièces de rechange de récupération...

La valorisation énergétique consiste à produire de l'énergie par incinération d'un déchet (exemples: déchets de bois, matières plastiques non recyclables, matières composites tels que papiers plastifiés ou films plastiques avec enduit métallique).

Pour réussir le recyclage d'une matière, plusieurs conditions indispensables doivent être réunies: la chaîne complète du recyclage de la matière doit exister, à savoir le traitement de la matière récupérée, la production du nouveau produit et surtout la commercia-

lisation du produit fini. Le tri préalable des déchets est la condition sine qua non pour obtenir une matière propre, apte au recyclage. Pour faciliter la tâche aux habitants, le service d'hygiène a mis en place tout un système de collectes sélectives des déchets, qu'il s'agisse de tournées de collecte en porte-à-porte ou de collectes par apport volontaire.

Si la Ville peut aujourd'hui annoncer plus de 40% de déchets recyclés, elle doit ce résultat en grande partie à la collaboration exemplaire des habitants au niveau du tri et au niveau des collectes. Il semble que le consommateur soit de plus en plus sensibilisé - on le constate au niveau de l'achat de produits recyclés: les produits recyclés ont des parts de marché toujours plus importantes.



Centre de recyclage, rue du Stade

### Quelques résultats étonnants

Les économies d'énergie réalisées par la production à partir de matière recyclée atteint 30% dans la fabrication du verre, 50% dans le cas de l'acier et même 95% pour l'aluminium. Dans la production du verre, la quote-part des bouteilles fabriquées à partir de verre recyclé atteint 50%. De même pour l'industrie du papier: à partir d'une tonne de papier de récupération on peut produire 900 kg de papier recyclé. Autre chiffre étonnant: la matière plastique de 30 bouteilles récupérées permet de fabriquer un pull en laine polaire. Et 20 000 boîtes de conserve fournissent la quantité d'acier pour la fabrication d'une voiture.

### L'élimination des déchets ultimes

On appelle déchets ultimes toute substance, matériau ou produit qui n'est plus susceptible de subir de traitement ni par extraction de la part valorisable ni par la réduction de son caractère polluant ou dangereux. En très grande majorité il s'agit de déchets ménagers et de déchets encombrants non récupérables ainsi que de déchets de chantier et d'excavation non recyclables. Ces derniers sont des déchets minéraux inertes mis en décharge.

Les autres déchets repris sont incinérés dans l'usine d'incinération de déchets ménagers du syndicat intercommunal SIDOR à Leudelange. La ville de Luxembourg et les communes du sud du Grand-Duché sont membres du SIDOR. En fait ces déchets sont soumis à une valorisation énergétique partielle, une partie des calories contenues dans ces déchets étant transformée en énergie électrique et injectée dans le réseau public.

«L'incinération des déchets fonctionne sans combustible d'appoint. Les déchets incinérés ont un pouvoir énergétique élevé et il n'est vraiment pas utile de laisser des papiers, cartons ou plastiques recyclables dans la poubelle grise pour mieux brûler les déchets!» explique un responsable de l'usine d'incinération de Leudelange, démentant ainsi une opinion erronée très répandue dans le public.

L'incinération des déchets produit deux types de résidus, à savoir les mâchefers de l'incinération, utilisés comme remblai de routes et les résidus pulvérulents de l'épuration des fumées utilisés en remblai de cavités souterraines résultant de l'extraction minière de sel.

Ces résidus représentent environ 10% du volume initial et 30% du poids des déchets incinérés.

Déchargement des déchets à l'usine d'incinération

Epuration des fumées

Intérieur d'un four en service

imedia

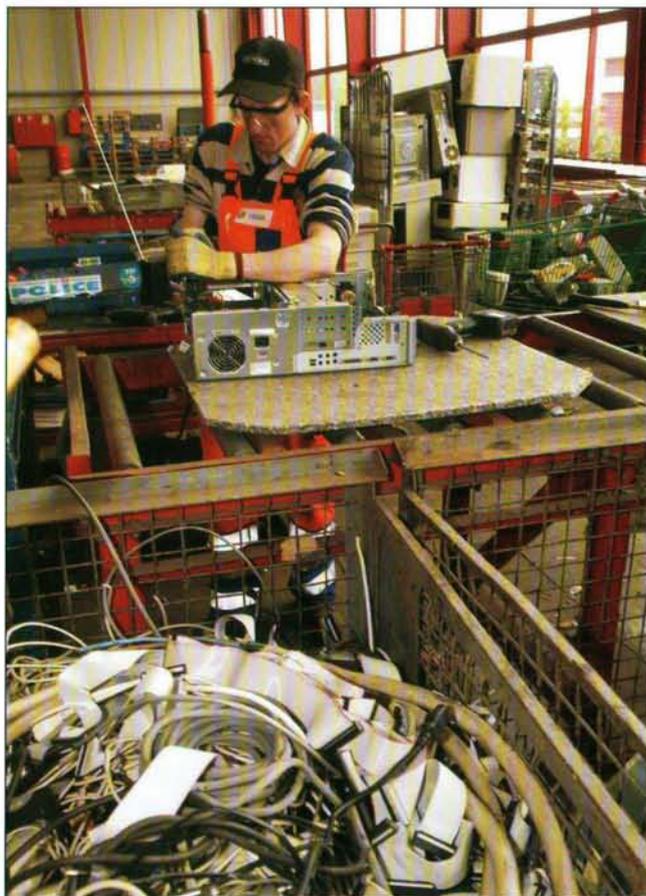


Si la Ville peut aujourd'hui annoncer plus de 40% de déchets recyclés, elle doit ce résultat en grande partie à la collaboration exemplaire des habitants au niveau du tri et au niveau des collectes

Lavage des conteneurs de collectes



imedia



Collecte des «encombrants»

Démontage de déchets d'équipements électriques



Collecte de déchets ménagers

## Les services et infrastructures de collecte de déchets proposés par le service d'hygiène

### Déchets ménagers

Le rythme des collectes de déchets ménagers est hebdomadaire. Les clients ont le choix entre six tailles de poubelles ou conteneurs variant entre 80 litres et 1 100 litres et peuvent également utiliser les sacs-poubelles «Ville de Luxembourg». Afin d'inciter les utilisateurs à modérer leur production de déchets et à trier les déchets recyclables, le prix de la collecte est fixé en fonction du volume du récipient.

Il est régulièrement fait appel aux utilisateurs de réserver leurs récipients de collecte de déchets ménagers aux seuls déchets ultimes destinées à l'incinération. Les collectes de déchets ménagers ne sont donc pas destinées aux déchets recyclables tels que papier, verre, métaux,...., ni aux déchets minéraux inertes tels que carrelages, briques, pierres, terres,.... ni aux déchets polluants ou dangereux, susceptibles d'être soumis à un traitement, notamment à travers la «Superdreckskëscht».

Le service d'hygiène propose les prestations complémentaires (payantes) suivantes: vidanges supplémentaires jusqu'à un maximum de 6 vidanges par semaine; sortie et rentrée des récipients de déchets le jour de la vidange; lavage et nettoyage des récipients.

### Déchets encombrants

Les «encombrants» sont les déchets des ménages trop lourds ou trop volumineux pour rentrer dans les récipients de déchets usuels. Il s'agit de mobilier, matelas, machines à laver, vélos et autres objets volumineux, qui méritent bien le qualificatif de «monstres» communément utilisé en France.

«La collecte des déchets encombrants est gratuite et effectuée sur rendez-vous. Avouez qu'il est difficile de faire mieux!» souligne Marcel Lamy, chef du service d'hygiène, en ajoutant avec une certaine amertume: «Et pourtant certains concitoyens peu scrupuleux n'hésitent pas à se débarrasser de leurs déchets encombrants en les déposant n'importe où et notamment aux abords des



Collecte de déchets verts par apport volontaire

Plus de 5 000 tonnes de déchets de jardinage ont pu être transformées en compost de qualité en 2004

conteneurs stationnaires de collecte de déchets recyclables».

Les «encombrants» contiennent une part importante de matières valorisables tels que métaux et bois. Un maximum de ces matières est récupéré moyennant un tri systématique préalablement à leur incinération dans l'usine du SIDOR à Leudelange.

### Déchets de jardinage

Les déchets de jardinage ou déchets verts représentent des quantités très importantes et constituent une matière première



Verre destiné au recyclage

idéale pour produire un compost d'excellente qualité. Comme tout le monde n'a pas la possibilité ou l'ambition de produire lui-même du compost, la Ville a décidé de proposer à ses habitants de prendre en charge leurs déchets de jardinage pour les traiter sur sa plate-forme de compostage du Reckenthal. La collecte de déchets verts est gratuite et se fait soit en collecte par apport volontaire au centre de recyclage ou dans un des 18 conteneurs pour déchets de jardinage répartis sur le territoire de la Ville, soit en collecte en porte-à-porte de début mars à la mi-décembre. Plus de 5 000 tonnes de déchets de jardinage ont pu être transformées en compost de qualité en 2004.

### Collecte sélective du verre, du papier et du carton

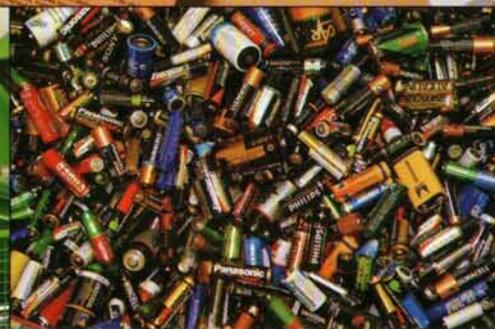
Les collectes sélectives de verre et de papier/carton sont des «classiques» et sont en progression constante depuis leur mise en place il y a vingtaine d'années. En 2004, 8 700 tonnes de papier et de carton ainsi que 4 500 tonnes de verre ont été collectées.

Les collectes se font par apport volontaire dans les conteneurs publics pour verre respectivement pour papier/carton placés en 75 endroits répartis sur le territoire de la Ville ou en porte-à-porte pour les quantités importantes; ce service en porte-à-porte étant payant.

### Les sacs bleus VALORLUX: la collecte de déchets d'emballages légers

L'asbl VALORLUX est une démarche volontaire du secteur privé et a pour mission de promouvoir, de coordonner et de soutenir financièrement la collecte sélective, le tri éventuel et le recyclage des déchets d'emballages. Toutes les deux semaines le service d'hygiène effectue pour le compte de VALORLUX la collecte séparée des emballages légers PMC, collectés dans les sacs bleus VALORLUX.

Les déchets collectés sont appelés PMC par référence aux types de déchets admis, à savoir les bouteilles et flacons en matière Plastique, les emballages Métalliques, tels que boîtes de conserve, canettes, ...etc, et les Cartons à boisson.



### «CENTRE DE RECYCLAGE»

Le centre de recyclage de la Ville situé dans la rue du Stade offre aux habitants de la Ville de Luxembourg la possibilité d'évacuer d'une façon écologique leurs déchets recyclables et dangereux.

Il y a lieu de préciser que le centre de recyclage n'est pas une décharge, ni une installation de traitement des déchets, mais une infrastructure de regroupement et de transit des déchets qui seront dirigés vers des centres de traitement, de valorisation ou de dépollution.

Le centre de recyclage accueille tout le spectre des déchets recyclables, les déchets encombrants, les déchets des équipements électriques et électroniques ainsi que les substances problématiques ou toxiques destinées à la «SuperdrecksKëscht».

Pour le confort des utilisateurs le centre de recyclage est ouvert six jours sur sept, du lundi au samedi inclus, de 7.00 à 19.30 heures.

La gratuité du service et les horaires d'ouverture très étendus font du centre de recyclage un maillon-clé de la gestion des déchets de la Ville de Luxembourg avec plus de 100 000 visiteurs accueillis et plus de 9 000 tonnes de déchets collectés en 2004.

### «SuperdrecksKëscht»

Pour éviter que des substances problématiques voire toxiques ne soient jetées à la poubelle, le Ministère de l'Environnement a créé la «SuperdrecksKëscht», qui est une infrastructure de regroupement destinée à ces déchets particuliers.

La liste des déchets acceptés est très longue et comprend notamment piles, accumulateurs, batteries, médicaments périmés, huiles usagées, graisses et huiles végétales, peintures, produits chimiques, produits de nettoyage, détergents, ampoules électriques, tubes néon, CDs, cassettes, thermomètres,... etc.

Les produits problématiques et toxiques peuvent être déposés gratuitement aux points mobiles «SuperdrecksKëscht» ou au centre de recyclage de la rue du Stade, où un point de collecte «SuperdrecksKëscht» permanent est installé.

### «Guide 2005»

Le service d'hygiène est chargé de toutes les prestations en relation avec les collectes des déchets et la propreté urbaine et propose toute une panoplie de services résumée dans le «Guide 2005», un fascicule en allemand et en français, distribué à tous les ménages de la Ville de Luxembourg en janvier 2005. Des exemplaires supplémentaires du «Guide 2005» sont disponibles au centre d'accueil des citoyens (Biergercenter) ainsi qu'au service d'hygiène ou en appelant le 4796 - 3640, «Emweltschloen».

Le Guide 2005 explique les différents services de collecte de déchets offerts aux habitants et les modalités d'utilisation de ces services. Il contient en outre des conseils pratiques pour la prévention des déchets et toutes les adresses utiles.

Nico Hoffmann

Pour toutes vos questions en matière de déchets, un seul numéro de téléphone: 4796 - 3640 (tous les jours de 8.00 à 16.00 heures).